



Du 4 décembre 2024
District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : <http://savoie.fff.fr>



AUX PRESIDENT(E)S de club

La réforme de la gouvernance de la FFF permet aux présidents de club de participer à l'élection du président de la FFF.

L'Assemblée Fédérale électorale se déroulera de manière dématérialisée, via une plateforme de vote en ligne, **du mardi 10 décembre 2024 à 10h00 au mercredi 11 décembre 2024 à 18h00.**



Vous allez recevoir par mail (boîte club et boîte personnelle) les directives.

Il est donc important de les consulter régulièrement.

Il est aussi important de participer à la vie démocratique de la FFF en votant !

SOMMAIRE

Comité directeurpages 2-3	Commission Fémininespage 33
Secrétariatpage 4	Commission Critérium Féminin séniorspage 34
Trésorerie.....page 5	Commission Foot Loisirs – Nouvelles pratiques.....page 35
Commission Délégations.....page 5	Commission Technique.....pages 36 à 40
Commission FMI pages 6-7	Commission Label.....page 41
Commission Sportive.....pages 8 à 11	Commission des Règlementspages 42 à 44
Commission des Jeunes.....pages 12 à 22	Commission des Arbitrespages 45 à 51
Commission Futsalpages 23 à 28	Commission FAFA.....pages 52 à 54
Commission des Coupespages 29 à 32	Commission de Discipline.....pages 55 à 58
	Annexes :page 59



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 2 décembre 2024

Note aux Clubs

F.C. NIVOLET :

En réponse à votre lettre en L.R.A.R., nous vous informons que monsieur GRAVINA ne fait pas partie d'une commission du district. Par ailleurs, la transmission de documents (courriers, mails, ...) ne peut se faire que sur réquisition d'une autorité judiciaire (police, gendarmerie, procureur, ...).

CA YENNOIS et du C.A. MAURIENNE. :

A la demande du club de YENNE, et au vu des faits qui se sont passés au match aller à ST JEAN DE MAURIENNE, le district déclare le match retour du 08 décembre 14h30 à YENNE comme match à risques auprès de la Préfecture.

Week-end des bénévoles

Le prochain « week-end des bénévoles » à Clairefontaine est prévu les **15 et 16 mars 2025**. La Savoie doit proposer 6 bénévoles.

Le départ est prévu tôt le samedi matin. Le retour tard le dimanche soir. Tous les frais sont pris en charge par la FFF et le district. Les critères sont les suivants :

Être bénévole licencié dirigeant ou volontaire de club comptant moins de **7 ans** d'ancienneté, Être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement, Être au maximum 2 bénévoles du même club. Les clubs doivent envoyer les noms de leurs candidats au district **avant le 15 janvier**.

L'AG du district

L'AG du district se tiendra le samedi 21 juin après-midi. Les clubs intéressés pour l'organiser doivent candidater au district pour le **31 janvier au plus tard**.



Rencontres de dialogues et d'échanges avec les clubs.

Le district va organiser des rencontres de dialogues et d'échanges avec les clubs.

La 1^{ère} concernera les clubs de Tarentaise et se déroulera le **mercredi 18 décembre à 18h45 à la salle polyvalente de la Bâthie.**

La présence des clubs est vivement souhaitée. Voir courrier en annexe du PV.

Clubs concernés : FC HAUTE TARENTEISE, UO ALBERTVILLE, ALBERTVILLE SPORT 73, ES TARENTEISE, AS MONTAGNY, AS BOZEL, US LA BATHIE, FC MERCURY, AS UGINE, MARTHOD SP, US GRIGNON, AS HAUTE COMBE DE SAVOIE, AS FUTSAL MOUTIERS, FC BEAUFORTIN QUEIGE.

Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives

Vous trouverez en P.J. la note concernant "Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives".

Le district rappelle qu'une rencontre de foot peut être filmée, mais **UNIQUEMENT** pour un **USAGE INTERNE** à des fins d'analyses techniques. Ainsi la diffusion d'images ou de vidéos en dehors de ce cadre (réseaux sociaux, internet, ...) est **FORMELLEMENT INTERDITE**.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions de la part des instances du football, mais ils peuvent aussi faire l'objet de plaintes auprès des tribunaux !!!





SECRÉTARIAT

RÉUNION du Lundi 2 décembre 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 25 Novembre au 2 Décembre 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers

C.A. YENNOIS – Laetitia GAUDIN

Commission des Règlements:

A.S. LA BRIDOIRE - AIX FC - FC DE HAUTE TARENTEISE

Commission d'appel en matière réglementaire :

U S GRIGNON (2)

Commission Sportive:

ET.S. LE BOURGET DU LAC - U S GRIGNON - ALBERTVILLE FOOT 73 - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE - A.S. MONT JOVET BOZEL - Association Futsal KPUC1 - F.C. ST MICHEL SP. (2)- GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - U.S. LA RAVOIRE(2) - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (6) - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - F.C. DU NIVOLET - F.C. ST BALDOPH - U.S.C. AIGUEBELLE - FC Sud Lac - FC DE HAUTE TARENTEISE (4) - A.S. DE BARBERAZ - COGNIN SP. – AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC (3) - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - Sandra FONTI - J.S. CHAMBERIENNE - ET.S. LE BOURGET DU LAC - A.S. BRISON ST INNOCENT - AS D'UGINE - AIX FC – ST PIERRE SPORT FOOTBALL – FC CHAMBOTTE – MAIRIE DE SAINTE ETIENNE DE CUINES – US LA MOTTE SERVOLEX

Commission Des Arbitres:

RENE BELLEMIN - Luc ALIX - F.C. SUD LAC - KOCA Tolgahan - A.S. D'UGINE - F.C. DU NIVOLET - Jean François PERROUSE - Sauveur MICALLEF - CS Viriat - Habib NEFF - VANDURME Nathan (2) - F.C. SUD LAC – US Chartreuse-Guiers - F.C. ST BALDOPH - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (2) – Gérard SOTO - REMILI Faïçal. - Sandra FONTI - Luc ALIX (2)- Patrick janet - FC DE HAUTE TARENTEISE (2) – Jacky MESTACH (2) – Mehmet KARABULUT - PICQUE Ernest

Commission De Discipline:

Courrier :

CHAMMY Jamal - Badr CHAMMY - F.C. VILLARGONDRAN -

Rapport :

KARABULUT Mehmet - ENT. S. DE TARENTEISE – MONTMELIAN.A. – AS NOVALAISIENNE

Commission des Terrains:

Sandrine CLAIR - USC AIGUEBELLE -





TRÉSORERIE

4 décembre 2024

Virement

AS BARBERAZ:

69,00 €

COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

4 décembre 2024

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**

Précédent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club :
n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

[DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS](#)



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

4 décembre 2024

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

F.M.I. Match U13

Trop de matchs ne sont pas faits avec les tablettes

Je rappelle que vous devez nous contacter pour résoudre les problèmes liés à cette non-utilisation.

F.M.I. incidents rencontrés ces derniers temps

Suite à quelques incidents rencontrés ce week-end **avec une nouvelle version réservée aux clubs nationaux**, nous rappelons que vous devez utiliser la version actuelle 3.9.0.0 qui ne se trouve plus sur le PLAY-STORE pour les compétitions de district.

F.M.I. Installation de l'application F.M.I. plus disponible sur le Play Store

Retrouvez quelques explications pour installer l'application FMI sur les tablettes récentes qui indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google.

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

- [Télécharger le lien APK \(cliquer sur le lien\)](#)

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici la procédure pour certaines tablettes, d'autres procédures devront être utilisées ..

1. Paramètres
2. Applis et notifications
3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applis inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source



F.M.I. RAPPEL

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur utilisation de la tablette, vous devez nous contacter afin de trouver une solution au problème.

L'utilisation de la FMI est : **OBLIGATOIRE**.

FMI Procédure matchs non joués

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI Procédure d'effacement données et cache

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI Documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 2 décembre 2024

Présents : Sauveur MICALLEF, Cédric YSARD

Excusé : Jacky GACHET.

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2024/2025, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... Laurafoot.net ». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté. Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la Catégorie, la poule, l'horaire et le numéro du match.

COURRIERS CLUBS

A.S BOZEL : Terrain impraticable, en attente de l'arrêté municipal
Rencontre n°28961410 du 08 décembre 2024 en D3 B face au FC BAUGES reportée
Au 15 décembre 2024.

E.S. TARENTEISE 2 : lu et noté, la rencontre n°28650424 du 08 décembre 2024 en D1
Face au F.C Haute TARENTEISE se jouera au stade Emmanuel FRESNO à AIGUEBLANCHE.

C. A MAURIENNE 2 : lu et noté terrain de repli synthétique D4B à 12H15 le 01 décembre 2024, Article 26-10-2 respecté.

F.C ST MICHEL 1 : lu et noté, transmis à la commission compétente.

COGNIN SP : lu et noté, modification d'horaire.

A.S HTE COMBE 1 : lu et noté, terrain de repli synthétique ALBERTVILLE
Rencontre D4B du 01/12/2024 Article 26-10-2 respecté

U.O.A 2/ FC VILLARGONDRAN 2 : modification de date pour rencontre du 07 décembre 2024 D4B, demande pour jouer le 22/03/2025.

Sans document officiel justifiant l'impraticabilité de votre stade, la commission refuse cette demande.

F.C CHAMBOTTE : lu et noté, demande de modification



A.S BRISON : lu et noté, accord pour changement d'horaire rencontre du 07 novembre 2024.
Cet accord est à donner sur FOOTCLUBS au plus tard le lundi avant 18H qui précède
La rencontre.

A.S CUINES : reçu Arrêté Municipal.

A.S CUINES 2 : lu et noté, terrain impraticable, l'Article 26-10-2 (inversion d'un match aller) n'a pas été respecté .
De plus, il n'est pas de votre ressort de prendre la décision d'annuler un Arbitre
Désigné par la commission des Arbitres.

E.T.S LE BOURGET : lu et noté, accord pour inversion de rencontre en application de l'Article 26-10-2 match D3B
du 01 décembre 2024.

NOTE AUX CLUBS

Article 34 -1-1 Calendriers :

L'engagement d'un club au championnat du District comporte pour lui le respect du calendrier. Aucun report ne sera admis, excepté pour disputer des rencontres dans le cadre des fédérations affinitaires, aux dates fixées par la F.F.F.

Attention, certaines demandes de modification de rencontres arrivent encore
Sur les boites mails Zimbra, nous préconisons au club demandeur d'informer
Le club adverse pour s'assurer de la prise en compte de cette dernière
(Délai de réponse le lundi avant 18H précédant la rencontre)

Les horaires des rencontres officielles, sauf contre ordre du district ou de la commission sportive, sont ceux qui paraissent sur l'annexe du PV le mercredi avec les désignations d'arbitre.

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en D5 :

Poule A NIVEAU 1 Pour accession en D4

5 premières équipes POULE A + 5 premières équipes POULE B (10 équipes).

Poule B NIVEAU 2

Les autres équipes + éventuellement les nouveaux inscrits

MATCH Reporté, Reprogrammé

Dossier Discipline en attente décision :

Match N°29455061 D5A du 17 novembre 2024 A.S NOVALAISIE NNE 2 /F.C SUD LAC 2.

Transmis à la commission compétente :

Match N° 28655605 D4B du 23 novembre 2024 U.O.A 2 / MAURIENNE CA 2

Abandon de terrain de l'équipe C.A MAURIENNE 2.



ERRATUM : Match Aller N°28650408 D1 du 24/11/2024 HAUTE TARENTEISE 1/F.C CHAMBOTTE 2

La Commission Sportive décide,

NON APPLICATION DE L'ARTICLE 26-10-2

Match perdu par pénalité à HAUTE TARENTEISE 1 (pas de reprogrammation de cette rencontre)

Résultat : HAUTE TARENTEISE : 0 but, - 1pt

F.C CHAMBOTTE : 0 but, 3Pts

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Les demandes de modification de match doivent **OBLIGATOIREMENT** être saisies sur FOOTCLUBS.

Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, avant le lundi soir 18H

Si la réponse est négative il faut **OBLIGATOIREMENT** mettre le motif du refus, Avant le lundi soir 18H

Toute demande arrivant après 18H sera hors délais.

HOMOLOGATIONS

Règlement dossier N°12 : Match N°28961387 CŒUR DE SAVOIE 2/MONTMÉLIAN 2 D3 B du 10/11/2024.

Confirme le résultat du match sur terrain

CŒUR DE SAVOIE : 1 but, 0 pt

MONTMÉLIAN 2 : 2 buts, 3 pts

Décision Discipline dossier N°1 :

Match Arrêté 62ème minute D3A du 13 octobre 2024

U.S LA RAVOIRE 2 / BRISON ST INN1

Résultat acquit sur le terrain

U.S LA RAVOIRE 2 : 1but, 3 points

BRISON ST INN : 0 but, 0 point

DEMANDE DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Les demandes de modification de match doivent **OBLIGATOIREMENT** être saisies sur FOOTCLUBS.

Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, avant le lundi soir 18H.

Si la réponse est négative il faut **OBLIGATOIREMENT** mettre le motif du refus, Avant le lundi soir 18H

Toute demande, accord ou refus arrivant après le lundi 18H hors délai,

Donc pas traité par la commission.

*Match Retour N° 28650420 D1 du 07 D2CEMBRE 2024 à 20H

U.S.C AIGUEBELLE 1/MONTMELIAN AF 1.

Se jouera le 08 décembre 2024 à 14H30 Accord du club adverse.

*Match Retour N° 28655693 D4B du 08 décembre 2024 à 12H15.

U.SC AIGUEBELLE 2/ MAURIENNE CA 2.

Demande de jouer à 12H30 refusée par la commission car vous avez une rencontre D1 à 14H30.



*Match Retour N° 28780921 D1 du 07/12/2024 à 20H.

COGNIN SP1/ U.O.A 1.

Se jouera le 08 décembre 2024 à 15H Accord du club adverse.

*Match Retour N° 28650188 D2 du 08 décembre 2024 à 12H15 (SY-T5).

U.S LA MOTTE SERVOL 2/ ENT. F. CHAUTAGNE 1.

*Match Retour N° 28650187 D2 du 07 décembre 2024 à 19H30.

F.C NIVOLET1/ A.S UGINE 1.

Accord du club adverse.

*Match Retour N° 28959422 D3A du 07 décembre 2024 se jouera à 19H

F.C CHAMBOTTE 3/ BRISON ST INN 1.

Accord du club adverse.

*Match N° 28650421 D1 du 07 décembre 2024 20H,

ST PIERRE SPORT 1/F.C CHAMBOTTE 2

Se jouera le 08 décembre 2024 à 14H30

Accord du club adverse.

*Match N° 28650424 du 07 décembre 2024 à 20H,

E.S TARENTEISE 2/ HAUTE TARENTEISE1

Se jouera le 08 décembre 2024 à 14H30

Accord du club adverse.

*Match N°28655525 D4B du 08 décembre 2024 à 12H15.

ST PIERRE SPORT 2/ ST REMY 1.

Accord du club adverse.

RAPPEL F.M.I.

RAPPEL IMPORTANT : La FMI doit être toujours faite que le match soit joué, non joué ou arrêté. En cas de forfait ou de match reporté, l'équipe recevant doit faire la FMI le jour même du match La commission rappelle à tous les clubs que la récupération des rencontres et le chargement des données sur la tablette doit se faire impérativement la veille du match et seulement par le club recevant, Aucune récupération et chargement des données par le club recevant ne doit se faire le jour du match Pour tout problème Merci de contacter un membre de la commission FMI.





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 2 décembre 2024

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

7 décembre 2024

Match N° 28860607

FC ST-BALDOPH

/ ES-TARENDAISE

Match N° 28860585

FC BELLE ETOILE MERCURY

/ AS D'UGINE se jouera à 17H00

NOTE AUX CLUBS - INFORMATION

En cas de terrain impraticable les matchs devront obligatoirement être inverses

ARTICLE 26-10-2

Les clubs doivent vérifier le planning d'occupation des terrains car trop de changement tardifs !!!



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



Foot SAVOIE



PV N°699 du 4 décembre 2024

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

4 décembre 2024

TOUS les matchs sont programmés à **14h30** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 à DRUMETTAZ-MOUXY

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

LA RAVOIRE tous les matchs se joueront à 16H30 au stade M. BASSET

UO ALBERTVILLE tous les matchs se joueront à 17H00 stade H. DUJOL (SAUVAY)

COURRIER

AIX FC/ GAPS / US LA MOTTE SERVOLEX

PROGRAMMATION du 7 décembre 2024

N° 29538494 AIX FC- US CHARTEUSE GUIERS se jouera à 15H30 au stade GARIBALDI

N° 29538493. FC DU NIVOLET 1- ENT DRUMETTAZ MOUXY se jouera à 17H00

N° 29536178 GAPS- US LA RAVOIRE1 se jouera à 18H00 au PONT DE BEAUVOISIN (synthétique)

N° 29536234 LA MOTTE SERVOLEX- UO ALBERTVILLE se jouera à 13H00 à LA MOTTE

N°29536235 FC HAUTE TARENDAISE- CHAMBERY SPORT 73 se jouera à 13H00 à AIME

N° 29549866 GJ LA SAVOYARDE 2- FC MERCURY2 se jouera à 14H30 stade des MARAIS à LAISSAUD

N°29549867 FC HAUTE TARENDAISE-SAINT PIERRE se jouera à 15H00 à AIME

MATCH RETARD

Tous les matchs se joueront au plus tard le 14 décembre avec obligation d'inversion en cas de terrain impraticable ou sur un terrain de repli.



Possibilité de jouer les matchs en semaine avec accord à demander au DISTRICT

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en U 17 :

CHAMPIONNAT D1 : 5 premières équipes N1 POULE A + 5 premières équipes N1 POULE B (10 équipes).

CHAMPIONNAT D2 : équipes classée 6/7/8/9 N1 POULE A + équipes classée 6/7/8/9 N1 POULE B + 1^{er} niveau 2 POULE A + 1^{er} niveau 2 POULE B (10 équipes au total).

CHAMPIONNAT D3 : l'ensemble des autres équipes. Les rapports de force seront changés entre les poules.

Pour rappel, 2 équipes d'un même club ne pourront être dans la même poule au printemps.

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 2 décembre 2024

Courriers des clubs

GAPS /CHAMBERY SP 73 /HTE. TARENDAISE

Match non joué problème effectif (Journée 09 du 1 décembre 2024)

D.1. POULE A.

Match N°. 29547429. CHAMBERTY SAVOIE FOOT 2 / ENT.BASSE MAURIENNE 1. Se joue le **08 décembre**. Toute demande de modification de date ou heure doit se faire sur FOOTCLUB et accepté par l'équipe **adverse**. Dans l'éventualité d'une défaillance informatique, toujours prévenir la commission Responsable de la catégorie.

Match non joué pour terrain impraticable.

D.2 POULE A. JOURNEE 08 DU 24/11/2024.

Match N°. 29423074. A.S. BOZEL 1 / G.J. LA SAVOYARDE 2. Ce match est programmé le : 08 décembre S'il y a un éventuel problème (Voir pour un terrain de repli ou inverser la rencontre).
Note au courrier du GAPS : La commission vous a répondu et se conformera aux règlements du District



Foot SAVOIE



PV N°699 du 4 décembre 2024

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en U 15 :

CHAMPIONNAT D1 : 5 premières équipes N1 POULE A + 5 premières équipes N1 POULE B (10 équipes).

CHAMPIONNAT D2 : équipes classée 6/7/8 N1 POULE A + équipes classée 6/7/8 N1 POULE B + Meilleur 9ième de N1 + 1^{er} niveau 2 POULE A + 1^{er} niveau 2 POULE B + 1^{er} niveau 2 POULE C (10 équipes au total).

CHAMPIONNAT D3 : l'ensemble des autres équipes réparti sur plusieurs poules. Les rapports de force seront changés entre les poules.

Pour rappel, 2 équipes d'un même club ne pourront être dans la même poule au printemps.

U15 à 8

Journée 08 du 24 novembre 2024

Reçu feuille de match plateau 1 du 24/11/2024. U.S.LA RAVOIRE/F.C.CHAUTAGNE /E.S. TARENTEISE

Qui n'a pas averti de son absence.

Reçu feuille de match plateau 2 du 24/11/2024. U.O.A/FC.HT/MERCURY/ST.PIERRE.

JOURNEE 09 DU 8 décembre 2024

PLATEAU N°.1 FC. MERCURY/ST.PIERRE SP/ES.TARENTEISE/FC.HTE.TARENTEISE.

PLATEAU N°.2 GAPS / US. LA RAVOIRE/U.O.A. Ce plateau se joue à PONT DE BEAUVOISIN.

ETHIQUE

Note au club du GAPS : Suite aux comportements de votre équipe et de son COACHING. DIVERSES INFORMATIONS SONT REMONTEES A LA COMMISSION. (Corrigez votre vocabulaire. Il y a de la mixité filles-garçons dans cette catégorie. Respectez ce sport et les joueurs joueuses. La commission compte sur votre compréhension).





U13 Yann THILL : 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 2 décembre 2024

Note aux clubs

• L'accession au critérium régional pour la phase de printemps ne se fera uniquement via la poule D1-A pour les 3 premières équipes du classement.

Ils seront nommés le 09 décembre 2024.

• En cas d'égalité entre deux clubs ils seront départagés par le goal average particulier

• Il sera primordial sur la phase de printemps, que l'ensemble des clubs fassent systématiquement leurs demandes de modifications via Foot-Clubs afin d'avoir la réponse de leurs adversaires et que le District homologue les demandes pour la mise à jour des FMI.

FMI

• Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

La FMI sera obligatoire pour l'ensemble des divisions.

Un tuto vous est proposé sur le lien suivant pour la préparation de match des week-ends à venir.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

FEUILLES DE MATCH D3

- Trop de feuilles de match ne sont pas revenues,
 - Celle-ci nous permet une meilleure harmonie des poules pour la phase printemps.
(Changements de division...)

Nous vous rappelons qu'il ne sera pas possible de modifier les poules et encore moins les divisions une fois celle-ci mise en place.

- Nous rappelons que la D3 passe aussi en FMI au printemps.
Nous espérons que la trêve vous permettra de former vos éducateurs à la pratique de la tablette.



• **Les clubs cités ci-dessous n'ont toujours pas fait parvenir les feuilles de match du samedi 23 novembre, 6^{ème} journée.**

- Le club concerné par la non-réception des feuilles de match sont :
- C.A. YENNOIS D3-A
- C.S. BELLEY 4 D3-A
- LA MOTTE SERVOLEX 4 D3-C
- C.S. BELLEY 5 D3-B

• **Les clubs cités ci-dessous n'ont toujours pas fait parvenir les feuilles de match de la 7^{ème} journée.**

- BOZEL D1-C
- F.C. BIOLLAY D2-B
- BARBERAZ D2-C
- SUD LAC D3-A
- CHARTREUSE D3-B
- JS CHAMBERIENNE D3-B
- EST D1-C
- VAL D'HYERES 2 D2-B
- ST PIERRE SPORT 2 D2-C
- BASSE MAURIENNE D3-C
- GAPS 3 D3-B
- VAL D'HYERES3 D3-B

U11 Fabien FONTAINE

4 décembre 2024

Courriers reçus :

- GAPS : plateau D2/D3 samedi 07/12 **début à 10h00** – Clubs concernés : GAPS / BIOLLAY FC / CA YENNE
- GAPS : plateau D2 GAPS 2 / DRUMETTAZ 2 / BOURGET DU LAC 1 aura lieu à CHARTREUSE GUIERS (jumelage D1/D2)

IMPORTANT : Lors d'un plateau à 8 équipes :

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

- 10h : rotation D2
- 10h30 : rotation D3
- 11h : rotation D2
- 11h30 : rotation D3

- Pour les 2^{èmes} matchs, il y a 2 solutions :

soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. Les séances de tirs au but sont à proscrire.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J3 du 9 novembre 2024

Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour document non parvenu au district :



D1

- AIX FC 1 et 2 (feuille de critérium)

D2/D3

- US GRIGNON 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- AS MONT JOVET BOZEL (feuille d'effectif ET feuille de critérium)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 09 décembre.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J4 du 16 novembre 2024

D1

- AIX FC 1 et 2 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1 et 2 (feuille de critérium et feuille d'effectif)

D2/D3

- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 3 (feuille d'effectif)
- US CULOZ (feuille d'effectif)
- COEUR DE SAVOIE FOOTBALL (feuille d'effectif)
- AS MONT JOVET BOZEL (feuille d'effectif)
- FC ST MICHEL (feuille de critérium et feuille d'effectif)
- US GRIGNON 3 (feuille d'effectif)
- US MODANE (feuille d'effectif)

DERNIER RAPPEL : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 09 décembre sous peine d'amende de 35 euros.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J5 du 23 novembre 2024

D1

- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 (feuille d'effectif)
- AIX FC 1 et 2 (feuille d'effectif)

D2/D3

- COGNIN SP (feuille de critérium et feuille d'effectif)
- CHAMBERY SPORT 73 3 (feuille d'effectif)
- AIX FC 3 ET 4 (feuille d'effectif)
- BIOLLAY FC 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SPORT 73 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- AS BRISON ST INNOCENT 1 (feuille d'effectif)
- FC CHAMBOTTE FEMININES (feuille d'effectif)
- US CHARTREUSE 2 ET 3 (feuille d'effectif)
- FC HAUTE TARENTOISE 2 (feuille d'effectif)
- UO ALBERTVILLE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- FC ST MICHEL 1 (feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 09 décembre sous peine d'amende de 35 euros.



U9 Philippe SALVATORE

Mercredi 4 décembre 2024

Quelques rappels importants :

- Merci de vous référer au document d'organisation pour tout ce qui concerne les lois du jeu (disponible sur le site internet du District – Rubrique « PRATIQUES JEUNES »)
- Pour favoriser le temps de jeu de tous, un seul remplaçant par équipe. Je ne peux pas avoir 3 remplaçants en U9 (cela paraît improbable). Il vaut mieux engager une autre équipe et la confier à un parent bienveillant, qui connaît les règles du jeu.
- On ne peut pas avoir plus de deux équipes du même club par niveau de pratique. Il n'est pas autorisé de contacter le club accueil pour engager cette troisième équipe.
- En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT le club accueil.
- Merci de veiller à la bonne **matérialisation (une ou deux coupelles ou assiettes plates)** et à la mise en place des bonnes **distances (8 mètres)** pour les surfaces du gardien de but (repères pour le GB et la relance protégée = repère pour les joueurs adverses).

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel FAL :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

Amendes pour les clubs suivants à partir du mercredi 04/12/2024 : Site 1 : FC BAUGES

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1		✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	504266 - CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	581932 - CHAMBERY SPORT 73	✗ ⊕

Amendes pour les clubs suivants à partir du mercredi 11/12/2024 :

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 16/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1	504423 - AIX F.C.	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 16/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	518768 - U.S. LA RAVOIRE	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 16/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	519473 - A.S. MONT JOVET BOZEL	✗ ⊕



Amendes pour les clubs suivants à partir du mercredi 18/12/2024 :

DÉTAIL

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/> (1)	Journée 5 - 23/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1	504423 - AIX F.C.	✗ ⊕
<input type="checkbox"/> (1)	Journée 5 - 23/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	551644 - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	✗ ⊕
<input type="checkbox"/> (1)	Journée 5 - 23/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	582556 - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	✗ ⊕
<input type="checkbox"/> (1)	Journée 5 - 23/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 4	581459 - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL	✗ ⊕
<input type="checkbox"/> (1)	Journée 5 - 23/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 5	532826 - F.C. ST BALDOPH	✗ ⊕
<input type="checkbox"/> (1)	Journée 5 - 23/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 6	546353 - A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	✗ ⊕

Pour rappel :

Une mise à jour du calendrier U8/U9 a été envoyée le mardi 12 novembre dernier.

Le document est disponible dans l'article « PRATIQUES JEUNES U7/U9/U11/U13 »

Sur certains sites, quand le club « accueil » n'engage pas d'équipes sur les deux niveaux de pratique (D1 - débrouillé et D2 - débutant), nous sommes obligés d'identifier un autre club « accueil », cependant il faut se référer au lieu du stade :

Exemple : les deux plateaux ont lieu à CHINDRIEUX, organisés par EF CHAUTAGNE.

Sur le site « DEBUTANTS » : Ne pas tenir compte de l'identification AIX FC mais du nom du stade : CHINDRIEUX – STADE MUNICIPAL

FOOTBALL ANIMATION

Éditeur: Club:

CALENDRIER UNIQUEMENT LES DATES À VENIR

SAMEDI 05 OCTOBRE 2024 - CLASSIQUE 2 SITE(S)

DEBUTANTS - Site 3 - 10h AIX F.C. CHINDRIEUX - STADE MUNICIPAL 1 équipe(s)	DEBROUILLES - Site 4 - 10h ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE CHINDRIEUX - STADE MUNICIPAL 1 équipe(s)
--	---



U6/U7 Edouard FROGER

Mercredi 4 décembre 2024

Quelques rappels importants :

- Merci de vous référer au document d'organisation pour tout ce qui concerne les lois du jeu (disponible sur le site internet du District – Rubrique « PRATIQUES JEUNES »)
- La pratique des U6 sur l'automne : 3 vs 3 (1GB + 2 joueurs). Elle passe à 4 vs 4 au printemps.
- Le jeu d'éveil sur le temps 3 est un INCONTOURNABLE.
- Les U7 ne peuvent pas jouer en U6. Un U6 débrouillé peut jouer en U7.
- Il n'est pas utile de programmer sur papier les rencontres en U6/U7. On positionne les équipes sur les terrains et on respecte les rotations.
- Pour favoriser le temps de jeu de tous, un seul remplaçant par équipe. Je ne peux pas avoir 3 remplaçants en U7 (cela paraît improbable). Il vaut mieux engager une deuxième équipe et la confier à un parent bienveillant, qui connaît les règles du jeu.

Le logiciel F.A.L. (accessible via Footclubs) a été mis en place sur cette phase d'automne. Il permet de déposer les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs pour les catégories U6 et U7.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

U7 : Feuilles de plateaux manquantes :

Amendes pour les clubs suivants à partir du mercredi 04/12/2024 :

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 09/11/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 1	504423 - AIX F.C.	✗ ⊕

Amendes pour les clubs suivants à partir du mercredi 18/12/2024 :



UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 23/11/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 1	564717 - BIOLLAY FOOTBALL CLUB	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 23/11/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 2	533172 - CHALLES S.F.	✗ ⊕

Pour rappel, avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

Toutes les journées ont été programmées jusqu'au 07 décembre prochain.

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau** :

JOURNÉE 3 - SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024 - CLASSIQUE



SITE 1 - 13h30	SITE 2 - 14h	SITE 3 - 14h
<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
560679 - A.S. DE BARBERAZ 730290101 - BARBERAZ - STADE MU...	582556 - GROUPEMENT JEUNES DE L'... 732040101 - LE PONT DE BEAUVOISIN ...	504423 - AIX F.C. 730080301 - AIX LES BAINS - STADE ...
14 équipe(s)	12 équipe(s)	13 équipe(s)





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 2 décembre 2024

Championnat Bi-Départemental FUTSAL 2025 Liste définitive des équipes inscrites pour le championnat 2024/2025

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON

Les calendriers sont en ligne depuis la semaine dernière sur le site du District de la Savoie, ils ont été modifiés suite à l'arrivée tardive de ASF MOUTIERS qui prend la place de l'exempt. Les dates des deux premières journées pour cette formation et ses adversaires ont été repoussées.

Coupes de Savoie Futsal 2025

DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR TOUTES LES CATEGORIES

DIMANCHE 8 DECEMBRE 2024

PAR COURRIEL AU DISTRICT DE SAVOIE

AVEC LES DATES, MERCI DE NOUS INFORMER SI VOUS DISPOSEZ D'UN GYMNASSE, POUR QUELLE CATEGORIE, LES CRENEAUX HORAIRES DONT VOUS DISPOSEZ.

Catégorie U12/13 MASCULINS :

Dates retenues pour les Plateaux :



Foot SAVOIE



PV N°699 du 4 décembre 2024

1^{ère} re journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025 doit rester 12 équipes
2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 2 février 2025 doit rester 6 équipes
3^{ième} journée, demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 avec 2 poules de 3 équipes.
Finale dimanche 23 février 2025

Sont inscrits au 4 décembre 2024 :

GAPS
BARBERAZ
FC MERCURY
USGM LA BATHIE
AF ROCHETTE O
FC CHAMBOTTE
ES TARENTOISE
US CHARTREUSE GUIERS
US LA MOTTE SERVOLEX
GJ LA SAVOYARDE
FC NIVOLET
FC HAUTE TARENTOISE
US LA RAVOIRE

Catégorie U 14/15 MASCULINS :

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{ère} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025 doit rester 12 équipes
2^{ème} journée, samedi 25 ou dimanche 26 janvier 2025 doit rester 6 équipes
3^{ème} journée, demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 avec 2 poules de 3 équipes.
Finale dimanche 23 février 2025

Sont inscrits au 4 décembre 2024 :

GAPS
BARBERAZ
FC MERCURY
AF ROCHETTE O
ENT CHAUTAGNE-CULOZ
FC CHAMBOTTE
ES TARENTOISE
US CHARTREUSE GUIERS
US LA MOTTE SERVOLEX
FC NIVOLET
GJ LA SAVOYARDE
FC SUD LAC
JS CHAMBERY
US LA RAVOIRE

Catégorie U 16/17 MASCULINS :

Dates retenues pour les rencontres en élimination directe avec FMI. Dates au choix du club recevant :

1^{ère} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025. Toutes les équipes
2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025. Tour de cadrage si besoin
3^{ième} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025 si nécessaire, doit rester 4 équipes.



Demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025

Finale dimanche 23 février 2025

Sont inscrits au 4 décembre 2024 :

GAPS

BARBERAZ

FC MERCURY

AF ROCHETTE O

FC ST BALDOPH

ENT CHAUTAGNE-CULOZ

FC CHAMBOTTE

ES TARENTEISE

US CHARTREUSE GUIERS

GJ LA SAVOYARDE

FC NIVOLET

JS CHAMBERY

US LA RAVOIRE

Catégorie U 18/19/20 MASCULINS :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Suivant le nombre d'inscrits, élimination directe avec FMI ou plateaux

1^{ère} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025

3^{ème} journée, samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 si nécessaire

Finale dimanche 23 février 2025

Sont inscrits au 4 décembre 2024 :

GAPS

FC MERCURY

FC ST BALDOPH

ES TARENTEISE

US CHARTREUSE GUIERS

Catégorie SENIORS MASCULINS :

Rappel, les formations du 73 et 74 qui évoluent dans le championnat Futsal sont inscrites d'office.

Peuvent participer toutes les équipes du championnat de SAVOIE foot traditionnel sur simple inscription gratuite au District 73, avec un gymnase c'est bien, sans c'est possible quand même. Tirage au sort intégral avec les équipes sans gymnase jouant à l'extérieure

Dates des semaines retenues, les matchs pouvant se jouer en semaine, le soir. Les rencontres sont en élimination directe et FMI :

1^{er} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 6 et le 12 janvier 2025

2^{ème} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 20 et le 26 janvier 2025

3^{ème} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 3 et 9 février 2025

Finale le dimanche 23 février 2025.

Sont inscrits au 4 décembre 2024 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2

FUTSAL BOURGET UNITED 1



U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-P U C MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS
THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON
US LA MOTTE SERVOLEX

COUPE FUTSAL FEMININE

Catégorie U12/13 FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025

3^{ème} journée, samedi 08 ou 09 février 2025 si besoin

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

Sont inscrits au 4 décembre 2024 :

GAPS

FC CHAMBOTTE

US CHARTREUSE GUIERS

US LA MOTTE SERVOLEX, 2 EQUIPES EN ATTENTE DES LISTES

US LA RAVOIRE

Catégorie U14/15 FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025 si besoin

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

3^{ème} journée, samedi 01 ou 02 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

Sont inscrits au 4 décembre 2024

GAPS 1 et 2

LISTES RECUES

BARBERAZ

AIX FC

FC CHAMBOTTE

Catégorie U16/17/18 FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025



Foot SAVOIE



PV N°699 du 4 décembre 2024

2^{ème} journée, samedi 25 ou dimanche 26 janvier 2025 si besoin

3^{ème} journée, samedi 08 ou 09 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

Sont inscrits au 4 décembre 2024

GAPS

BARBERAZ

FC AIX

FC CHAMBOTTE

US LA MOTTE SERVOLEX

GJ LA SAVOYARDE

Catégorie SENIORS FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025 si besoin

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

3^{ème} journée, samedi 01 ou 02 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025

Finale le dimanche 02 mars 2025

Sont inscrits au 4 décembre 2024

US DOMESSIN

ESDM

AFRO

Pour toutes les catégories féminines, le District vous donne la possibilité d'inscrire 2 équipes.

Si vous inscrivez 2 équipes, il faudra communiquer **en même temps**, 2 listes de joueuses avec numéros de licence, 1 par équipe engagée sans possibilité d'un passage d'une équipe à l'autre en cours de compétition. Ces listes ne sont pas limitées en nombre de joueuses. Lors de la compétition, seules 10 joueuses pourront prendre part aux compétitions par journée. D'une journée à l'autre, les 10 joueuses peuvent être modifiées mais en restant dans la liste communiquée à l'inscription.

APPEL A CANDIDATURE POUR ORGANISER LES JOURNEES FINALES DES COUPES DE SAVOIE FUTSAL MASCULINE ET FEMININE

DATE LIMITE DE CANDIDATURE 8 DECEMBRE 2024
par courriel au District de SAVOIE

FINALE FUTSAL MASCULINE

Cahier des charges :

Un gymnase disponible toute la journée du dimanche 23 FEVRIER 2025 équipé de tribunes et 4 vestiaires joueurs
+ 1 vestiaire arbitre 9H00/18H00

Disposer d'une sono

Organiser une buvette, petite restauration.



Fournir aux équipes et arbitres de l'eau et petites collations.

Prévoir table de marque et si possible panneau score

4 ou 5 finales se dérouleront ce jour là

Candidatures reçues :

FC DE HAUTE TARENNAISE

JS CHAMBERY

FINALE FUTSAL FEMININE

Cahier des charges :

Un gymnase disponible toute la journée du dimanche 02 MARS 2025 équipé de tribunes et 4 vestiaires joueurs + 1 vestiaire arbitre 9H00/18H00

Disposer d'une sono

Organiser une buvette, petite restauration.

Fournir aux équipes et arbitres de l'eau et petites collations.

Prévoir table de marque et si possible panneau score

4 finales

Attention, si le nombre d'équipes était insuffisant dans certaines catégories lors des inscriptions, cette journée pourrait être modifiée.

Candidatures reçues :

COGNIN SPORT FOOTBALL

TEAM



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 2 décembre 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET, Ghislaine RAYNAL

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La Commission lance un appel à candidature aux clubs pour l'organisation des finales des Coupes de SAVOIE pour cette saison 2024-2025 aux dates suivantes :

Samedi 05 avril pour la coupe U13 PITCH****

Jeudi 29 mai pour les coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 Crédit Agricole

Samedi 07 juin pour les coupes U15 - U17 et U20

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 31 mai chez le vainqueur du championnat de division 1 de la saison dernière à savoir :

Le FC MERCURY

Le club candidat doit disposer d'un terrain herbe ou synthétique et de quatre vestiaires minimums.

******Pour la Coupe U13 Pitch le club organisateur doit disposer obligatoirement de DEUX terrains de foot à 11 avec cages de foot à 8**

Les candidatures doivent être adressées à la commission des Coupes (district@savoie.fff.fr) avant le 12 décembre 2024

Les candidatures seront validées par le comité directeur courant janvier

Candidatures reçues : COGNIN, MERCURY



TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

8^{ème} de finale le 22 février 2025

Tirage prévu début décembre

RAFFIN

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu début décembre

FEMININES A 8

1/4 de finale soit le 19-20 ou 21 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U17 TRONCY

le 14 décembre 2024 à 14h00

FC B.E MERCURY

vs

CHARTREUSE GUIERS

**A jouer impérativement à cette date
(prévoir terrain de repli au besoin)**

1/4 de finale le samedi 08 mars 2025

US LA RAVOIRE

vs

CHARTREUSE GUIERS ou MERCURY

US LA MOTTE SERVOLEX

vs

FCHT

AIX FC

vs

GAPS

FC NIVOLET 2 ou DRUMETTAZ MOUXY

vs

ST BALDOPH FC



Foot SAVOIE



PV N°699 du 4 décembre 2024

U15 PILLET

1/4 de finale le dimanche 09 mars 2025

US LA MOTTE SERVOLEX	vs	UO ALBERTVILLE
AIX FC 2	vs	ENT F CHAUTAGNE
ES TARENTEISE	vs	GAPS 2
FC NIVOLET 2	vs	FCHT 2

TRANSMISSION FMI

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçon
Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS
Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier

U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 07 décembre 2024 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 15 mars à 10h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités. Merci d'informer la Commission des Coupes.



RETOUR FEUILLE DE PLATEAU et CLASSEMENT FAL (football animation & loisir)

Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL



Les feuilles de plateaux et classements devront être retournées via le mode de fonctionnement « FAL » au plutôt le mercredi suivant celui-ci. Ce délai dépassé la commission sera dans l'obligation d'infliger une amende. Merci pour votre compréhension.

**Pour toutes demandes complémentaires vous pouvez contacter :
Edouard FROGER ou Jérôme SPADA**





FEMININES SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du 2 décembre 2024

COURRIER REÇU

Reçu : -

- Rapport de Mme FONTI Arbitre du match FCHT / ENTF CHAITAGNE
- Explication DE Mr JANET POUR FMI à la suite du match non joué de FCHT / CHAUTAGNE
- Feuille de match FMI avec équipe visiteuse ABSENTE.
- Courrier de Mme ANXIONNAZ à la suite du match remis au FCHT
- Courrier du BOURGET DU LAC hors délai.

CHAMPIONNAT

Matches du 8 décembre 24 à 10 H 00

Match	N° 29203772	CA YENNE	/	ST-REMY
Match	N° 29203773	US DOMESSIN	/	ENT APCR ESB
Match	N° 29203775	ENTF CHAUTAGNE	/	ENT PONT BOURBRE
Match	N° 29203776	CS FOOTBALL	/	USC AIGUEBELLE
EXEMPT		FC HTE-TARENTEISE 2		

La commission reporte le match n° 29203768 FC HAUTE TARENTEISE / ENT F CHAUTAGNE LE 15 décembre 2024. Avec article 26-10-2 prévoir à l'avance pour inversion ou terrain de repli et avertir la commission pour programmation.

EN CAS DE TERRAIN IMPRATICABLE LES MATCHS DEVRONT ETRE OBLIGATOIREMENT INVERSES ARTICLE 26-10-2

INFORMATIONS - NOTE AUX CLUBS

La commission doit avoir impérativement le lundi précédent la rencontre avant 18 h00 toutes les modifications « horaires, terrains. »

SANS ACCORD DES 2 CLUBS LA COMMISSION PROGRAMMERA LES RENCONTRES A L'HEURE OFFICIELLE ET AU JOUR PREVU AU CALENDRIER.



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : Gaëlle MICHAUT 06 18 23 06 75

Lundi 2 décembre 2024

NOTE AUX CLUBS

Afin de faire le point sur la 1ère partie de saison et d'envisager la suite, le district organise une réunion avec les différents responsables d'équipes loisirs. Sont aussi conviés les clubs du FC BAUGES et de FC SUD LAC. Elle se déroulera au district le lundi 9 décembre à 19 h 00.



FOOT LOISIRS – NOUVELLES PRATIQUES

Référent : Fabien FONTAINE

4 décembre 2024

Le district met à disposition gratuitement un kit « découverte » pour la pratique du **GOLF FOOT** et du **FUTNET** afin que les clubs puissent initier les licenciés à la pratique.

La pratique du Golf Foot consiste à envoyer, avec des frappes du pied, un ballon de football pour atteindre une cible, avec le moins de frappes possible ou le moins de temps possible.

L'avantage du golf foot est d'améliorer le potentiel technique et mental du joueur sous une forme ludique.

Le futnet était auparavant appelé « tennis ballon ».

Pour vous procurer les kits, prenez contact avec la commission foot loisir du district ou avec Édouard FROGER pour connaître les modalités et la période de prêt de mise à disposition du matériel.





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 4 décembre 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : jeudi 31 octobre 2024 et samedi 14 décembre 2024

Lieu : BARBERAZ

Coût : 150 €

Inscriptions retenues : 15

Rafael GRATTESOL (FC HAUTE TARENTEISE)

Nael HAOULI – Kais CALLETTI – Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Zakarya DGHOUGHFI – Come MICHEL (AS UGINE)

Lukas CHARPENTIER (FC NIVOLET)

Bastien HALTER (FC CHAMBOTTE)

Emre Taha AYDOGAN (ES TARENTEISE)

Mattéo FARION – Noé POMIN (FC MERCURY)

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Anaïs PARROUR (AS LA BRIDOIRE)

Cloé GAUDET TRAFIT (US PONTOISE)

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 28 octobre 2024

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 janvier 2025 et mercredi 5 février 2025

Lieu : LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 18

Olivier DALPHIN – Killian DULLIN – Thibaut ERRARD (FC BAUGES)

Antoine MIGUET – Lambert VITE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Laura BUCHET DIT CARRON (FC CHAMBOTTE)

Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Mame LY (CA YENNE)

Yoann BERGER MOLLARD (GAPS)

Yannick SCHENKL – Olivier OTT (AS LA BRIDOIRE)

Tristan TRILLAT – Allan PAUL – Pierre CHANROND (US DOMESSIN)

Hasan ERFIDAN – Gilles OKALA (ES TARENTEISE)

Mohamed TRAORE (US LA RAVOIRE)

Sébastien DESSERTAZ (AIX FC)

**FORMATION
COMPLETE**

- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes **NOUVELLE DATE (report du 14/12/2024)**

Dates : dimanche 26 janvier 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 4

François MOREAU – Cédric BILLAUD (US DOMESSIN)

Tom BAUDIN – Dylan SOUBEYRAND (UO ALBERTVILLE)

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

Lieu : à définir



Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 3

Benjamin WEST (AS HTE COMBE DE SAVOIE)

Léo GAUDIN (UO ALBERTVILLE)

Enzo VALENZA CALY (ST REMY DE MAURIENNE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 17

Johnny HOAREAU – Thomas LAURENT (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Ilter SASMAZER (AIX FC)

Rudy HUOT – Godefroid SESSOU (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Delphine TOUFFLET – Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU – William GALOFARO – Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

Romain CHEVALLIER (AS UGINE)

Jugen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

**FORMATION
COMPLETE**

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 2

Philippe SKORIC (ETS LE BOURGET DU LAC)

Dylan SOUBEYRAND (UO ALBERTVILLE)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 16

Mehmet GOK – Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO - Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETTI – Laurent BRUNET (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Jérémie DURET (FC ST BALDOPH)

Miguel DA SILVA E SANTOS – Mickael OLIVEIRA (PORTUGAIS CROIX ROUGE)

Candidats non prioritaires car hors département

Dorval LOURENCO (FC CRUSEILLES 74)

Abdelhamid BENAYAD (US ARGONAY 74)

Nathalie BALDECK (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY 74)

Admed BOKARKA (US CULOZ 01)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes



Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 11

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Jérôme BONTRON – Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Paul DA SILVA DIAS (AS HAUTE COMBE)

Raphaël DE BORTOLI – Dylan ROIGNAU – Raphaël GELLON (ES TARENTOISE)

Ethan GAUTIER (US LA RAVOIRE)

Sébastien MARTIN (US ST REMY DE MAURIENNE)

Jonathan POULIE (CA YENNE)

Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

- **Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes**

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Morgane PELLEGRIN (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

- **Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes**

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 4

Adil BOUZALMAD (UO ALBERTVILLE)

Bastien SLOSSE (AIX FC)

Candidats non prioritaires car hors département

Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)

Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)

CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 17 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Marco SALERNO (US ANNECY LE VIEUX 74)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTOISE)



Sébastien PUPIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Romain LESUR (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 3

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Erwan GUIAVARC'H (ETS CERNEX 74)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

David BEQUIE (RIVES SP 38)

FELICITATIONS

Validation CFF2

BAULON Cédric US CHARTREUSE GUIERS

MIGUET Gilles AS NOVALAISE





COMMISSION LABEL

Président : Fabien FONTAINE

commissionlabel@savoie.fff.fr

Le 4 décembre 2024

CLUBS EN DÉMARCHE :

Dates des audits dans les clubs en présence du Technicien et de l' élu du district référents :

FC BELLE ETOILE MERCURY : lundi 9 décembre 2024

CLUBS LABELISES JUIN 2024 :

AS UGINE / ES DRUMETTAZ MOUXY / ES TARENTOISE / FC CHAMBOTTE / US LA MOTTE SERVOLEX / US LA RAVOIRE

Merci de prendre contact rapidement avec moi afin de définir une date pour la remise des labels dans vos clubs.



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 3 décembre 2024

Président : M. René SAILE, Port : 07 84 71 06 82
Membre : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76
M. Jean Marc GUICHARD

Présent : Patrick JANET.

Excusés : René SAILE, Jean Marc GUICHARD.

EVOCATION

Dossier N°13 :

Match 28958136 : FC LAISSAUD 2/ AS LA BRIDOIRE 1 Seniors D4 poule A du 24/11/2024.

Dossier N°14 :

Match 29575051 : FC DU NIVOLET 1 / AIX FC 1 U13 D1 Poule A du 30/11/2024.

DÉCISIONS

Dossier N°5 :

Match 29746584 : FC DU NIVOLET 2 – ENT S DRUMETTAZ MOUXY 1 - Coupe TRONCY du 19/10/2024.

Réclamation du club de l'ENT S DRUMETTAZ MOUXY concernant la participation de l'ensemble des joueurs du club FC DU NIVOLET susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réclamation recevable

Considérant que pour un joueur U17, 2 équipes U17 évoluant au même niveau dans des poules différentes du championnat de district, sont au même rang hiérarchique. (article 167 des règlements généraux de la FFF)

Considérant qu'aucun joueur n'a participé au dernier match de l'équipe U18 ligue.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Rejette la réclamation comme non fondée,
- Qualifie le FC NIVOLET pour le tour suivant,
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.



Dossier N°10 :

Match 28959407 : US DOMESSIN - CHALLES SF seniors D3 poule A du 17/11/2024.

Réclamation du club de CHALLES SF concernant la participation au match du joueur concerné, Susceptible d'être suspendu.

Réclamation recevable

Après étude du dossier **et sans réponse du club de DOMESSIN :**

- Attendu que le joueur concerné a été suspendu d'un match par révocation du sursis avec date d'effet au 11/11/2024,
- Attendu que le joueur concerné a participé à la rencontre en rubrique alors qu'il était en état de suspension.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- Décide match perdu par pénalité à l'US DOMESSIN,
- Résultats du match :
CHALLES SF: 3 pts, 2 buts
US DOMESSIN: (-1pt), 0 but
- Remboursement des frais d'appui 30 € par l'US DOMESSIN,
- Inflige au joueur concerné un match de suspension à compter du lundi 9 décembre 2024,
- Inflige une amende de 175 € au club de l'US DOMESSIN pour avoir fait jouer un joueur suspendu,
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

Dossier N°12 :

Match 28959397 : A PORTUGAIS CROIX ROUGE 2 – US DOMESSIN 1 seniors D3 poule A du 17/11/2024.

Décision paraîtra dans un prochain PV.

Dossier N°13 :

Match 28958136 : FC LAISSAUD 2/ AS LA BRIDOIRE 1 Seniors D4 poule A du 24/11/2024.

Décision paraîtra dans un prochain PV.

Dossier N°14 :

Match 29575051 : FC DU NIVOLET 1 / AIX FC 1 U13 D1 Poule A du 30/11/2024.

Décision paraîtra dans un prochain PV.

ERRATUM

Dossier N°11 :

Match 28961393 : US GRIGNON – FC SAINT MICHEL SP seniors D3 poule B du 17/11/2024.

Il fallait lire :

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Rejette la réclamation comme non fondée,
- Résultat du match :
 - US GRIGNON: 0 pt, 1 but
 - FC SAINT MICHEL : 3 pts, 3 buts
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.





COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52
Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 2 décembre 2024

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH,

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON, Luc ALIX, Christophe DUPAYS,

RESULTAT EXAMEN FUTAL LIGUE

La Commission des Arbitres de Football de SAVOIE

Présente à M. Evan BONTRON

Ces vives félicitations pour sa réussite à l'examen d'arbitre Ligue FUTSAL

Et de plus

Pour son engagement envers les collègues désireux à accéder au statut de ligue en Football à 11

COURRIERS CLUBS et ARBITRES

Mail, Courrier Arbitre:

-M. Tolgahan KOCA, courriel de reprise arbitrage au 01/12/24 (dossier transmis) et sera à sa demande classé INDEPENDANT pour la saison 2024/25 jusqu'à la saison 2028/29.

-M. Ernest PICQUE (ST PIERRE SPORT), rapport sur faute technique posée le 24/11/24. Match : D3, SUD LAC-CHAMBERY FOOT 73

-M. Nathan VANDURME (C A MAURIENNE), explications sur indisponibilité tardive du 23/11/24

-M. Jean-François PERROUSE (DOMESSIN), à l'intention de M. Gérard SOTO (responsable administratif de la CDA) demande de remboursement de frais de match

-M. Mehmet KARABULUT (indépendant), rapport explicatif sur son départ avant le match de U20 du 23/11/24 en U20 : CHAMBERY SPORT 73 / MERCURY

-Mme Sandra FONTI (AS UGINE), rapport sur report de rencontre seniors féminine à 8 du 01/10/24

Transmis à la commission sportive pour suite à donner

-M. Bilel CHAFAI (MERCURY), complément de rapport lors du match du 01/12/24, match de BRISON ST INNOCENT (de ce week-end, concernant le fait d'incivilité envers l'arbitre)

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur :

-M. Jacky MESTACH accompagnement du 30/11/24, M. Abdel MOUNIB (LES HAUTS DE CHAMBERY)

-M. Jacky MESTACH accompagnement du 01/12/24, M. Acel KHAJJOU (AIX LES BAINS)

-M. David CORMIER accompagnement formation du 01/12/2024, M. Esat YLDIRIM (C S F)

-M. Alphonse LOMBARD accompagnement du 01/12/2024, M. Esat YLDIRIM (C S F)

-M. Francis MOREL-BIRON accompagnement du 30/11/24, Arbitre absent



- M. Ibrahim OUMOURI accompagnement du 13/10/24, M. Makan FOFANA (C A MAURIENNE)
- M. Luc ALIX accompagnement du 24/11/24, M. Jonathan GINIAUX (ST PIERRE SPORT)
- M. Luc ALIX accompagnement du 01/12/24, M. Maxime REIGNIER (LE BOURGET LE LAC)
- M. Sauveur MICALLEF accompagnement du 24/11/24, M. Ismael AL BAHRAOUI (LA RAVOIRE)
- M. Faical REMILI accompagnement du 30/11/24, M. Ilyes AIT KHOUYA (ST BALDOPH)
- M. Gérard SOTO accompagnement du 01/12/24, M. Alessio DELL'OLIO (VILLARGONDRAN)
- M. Jean-Pierre BUTEL accompagnement du 01/12/24, M. Angelo PAROLINI (ST BALDOPH)

Mail, Courrier Club:

- Club du FC HAUTE TARENTOISE, rapport sur report de rencontre seniors féminine à 8 du 01/10/24
Transmis à la commission sportive pour suite à donner
- Club de la J S CHAMBERY signale l'absence de l'arbitre du match U20 du 30/11/24 : JSC – ST BALDOPH
- Club du G A P S demande d'arbitre en championnat ISERE U18 à 11 D2. Match qui se déroulera le samedi 07/12/24 à AIX LES BAINS.
- Club de ST BALDOPH signale l'absence de l'arbitre du match D4 FC ST BALDOPH - FC PONT du 01/12/24
- M. Francis MOREL-BIRON signale l'absence de l'arbitre du match U17 D2 du 30/11/24 : FC CHARTREUSE GUIERS II - LA MOTTE SERVOLEX II
- Club du FC SUD LAC, rapport sur faute technique posée le 24/11/24. Match : D3, FC SUD LAC-CHAMBERY FOOT 73
- Club du CF 73, rapport de M. René BELLEMIN (responsable U20) signale le départ de l'arbitre avant la rencontre à 14h05 pour la rencontre de 14h30 apparemment sans explication et échange avec le club.
Réponse : sur ces faits la commission des arbitres demande un rapport détaillé à l'arbitre du Match concerné. Ceci pour explication et raison de son départ avant le match.
- M. Nathan VANDURME (responsable U15 C A YENNE), Rapport sur faute technique posée du 17/11/24. Match : U15 D2, FC NIVOLET-C A YENNE
- Club AS UGINE, rapport sur des faits de non-respect sur la prise de décision arbitrage en cours de match (entre autres demande du coach CSF envers ces joueurs de quitter le terrain ?)

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :

- Courrier sur Election FFF- Représentant des arbitres au COMEX

REUNION PLENIERE de CDA

RÉUNION PLÉNIÈRE

La réunion plénière de CDA se déroulera le 12 décembre 2024 à 19h15

Sont convoqués ;

M. Didier ANSELME (Président du District de Football de SAVOIE)

M. Daniel DESMARIEUX, (Président de la Commission des arbitres et membre du Comité Directeur du District de Football de SAVOIE)

M. Denis CRESTEE (représentant des Arbitres au comité directeur du District de Football de SAVOIE)

Les membres de la CDA de droit :

Mrs. Jacky MESTACH, Gérard SOTO, M. Emmanuel BONTRON, M. Alphonse LOMBARD, M. Evan BONTRON, M. Luc ALIX, Christophe DUPAYS,

Invités :

M. Alain CARIGLIO (Président de la Commission Gestion des incivilités)

M. Jacky GACHET (Président de la Commission Sportive)

M. Pascal ELHOMBRE (Président de la Commission de Discipline)

Mme Sandra FONTI (Présidente de club)

A (Commission des Educateurs) à définir

M. Bernard CAMUS (Membre de la Commission d'Appel)

M. Tayfun DURMAZ (arbitre indépendant)

Merci d'annoncer votre présence lors de cette réunion.

A

M. Daniel DESMARIEUX

Président de CDA SAVOIE

Tél : 06 75 93 17 52

Mail : daniel.desmarieux@free.fr

RATTRAPAGE UNIQUE TEST PHYSIQUE et THEORIQUE –SAISON 2024/2025



**A l'attention des clubs et Arbitres :
Arbitres des clubs et Statut Indépendant,
Présidents, Dirigeants, Educateurs**

Retrouvez ci-dessous la date de la séance ultime du test physique et théorique.

Qui concerne les arbitres

Elle se déroulera à la date suivante :

Du samedi 25 janvier 2025

Le test physique sera (communiqué ultérieurement)

Le test théorique se déroulera au siège du district de Football de SAVOIE

Vous trouverez la liste des arbitres convoqués ci-joint :

Test Physique:

M. Jean-François PERROUSE (DOMESSIN)

M. Jérôme SOLTYZIAK (AIGUEBELLE)

M. Gérard SOTO (LA RAVOIRE)



Test Théorique:

M. Tayfun DURMAZ (indépendant)

Test Physique et Théorique :

M. Emmanuel BONTRON (LA CHAMBOTTE)

M. Cédric CROZIO (J S C)

M. Salim ABADDAR (C A MAURIENNE)

M. Hamza BENKEMOUCHE (J S C)

M. Benoit MISSON (BOZEL)

M. Benoit TRASSARD (CŒUR DE SAVOIE)

M. Didier CAUCHETEUX (ST REMY MAURIENNE)

M. Cédric CROZIO (J S C)

M. Khalil FATNI (U O ALBERTVILLE)

M. Mohamed AYARI (C S F)

M. Remi BENOIT (LA BATHIE)

M. Daniel DESMARIEUX (CHARTREUSE GUIERS)

M. Jacky MESTACH (MODANE)

M. Bernard CAMUS (HAUTE TARENTOISE)

M. Nauram ANLI (BARBERAZ)

M. Youssef FOUAZI (J S C)

M. Youssef RHIFARI (J S C)

M. Guillaume MARTIN (HAUTE TARENTOISE)

M. Fabrice HAND (MONTMELIAN)

M. Mohamed SMAILI (U S PONTOISE)

Mme Vanesa CORVERA (HAUTE TARENTOISE)

M. Fabien EXCOFFIER (U O A)

M. Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE)

M. Samir KAHOUIM (COGNIN)

M. Cedric LECORNE (CUINES)

M. Youssef LAHMIDI (AIX LES BAINS)

M. Romuald PINET (HAUTE TARENTOISE)

Melle Shaina MILLIEX (AIGUEBELLE)

M. Brian RAPHAEL (CUINES)

M. Ismael AL BAHRAOUI (LA RAVOIRE)

M. Nouredine CHELOUFI (U O ALBERTVILLE)

M. Abdelhamid BELLIR (AIX LES BAINS)

M. Mathis COUX (LA MOTTE SERLOILEX)

M. Grégoire DONNEAUD (C S F)

M. Timothée DONNEAUD (C S F)

M. Makhani FOFANA (C A MAURIENNE)

M. Habib NEFFATI (LAISSAUD)

M. Yasin YADOGAN (TARENTOISE)

M. Alexis PESENTI (AIGUEBELLE)

M. Aymen OUTMANI (UGINE)

M. Yanis GIGANTE (ST MICHEL MAURIENNE)

A NOTER

Les arbitres non-présents seront malheureusement et obligatoirement sanctionnés conformément à la gestion réglementaire de la CDA 2024/2025

A savoir sanction :

- Rétrogradation de niveau d'arbitrage
- Suspension systématique
- etc.... (Conforme au règlement de CDA 2024/2025)

RESULTATS - FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage à destination des candidat(e)s arbitres jeunes ou seniors.

Elle se déroulera aux dates suivantes :

Du samedi 25 janvier 2025 au dimanche 26 janvier 2025 (séance 1 à 6)

Et le samedi 1^{er} février 2025 (séance 7 administrative et examen)

au

DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY

Clubs, les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue.
Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21 ou formations@laurafoot.fff.fr

NOTE AUX CLUBS



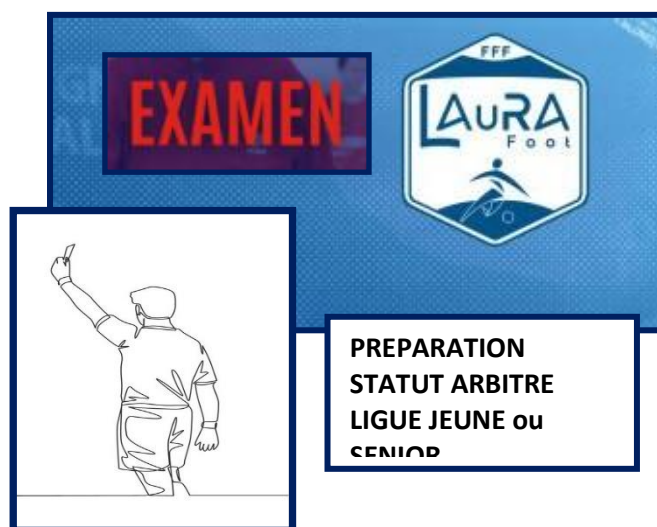
A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

*Il est important de ne pas sous-estimer le manquement d'Arbitre
Que ce soit pour vous (statut d'Arbitrage)
et
Nous CDA (gestion de vos championnats)*

*Ne prenez pas à la légère ce manquement, il est plus important de saison en saison.
Nous vous invitons à présenter vos futurs candidats à cette fonction (à la prochaine FIA, de **janvier 2025**)*

Pensez à votre statut d'arbitrage

FORMATION LIGUE ARBITRAGE



INFORMATION :

A l'attention des arbitres inscrits et qui suivent la formation LIGUE



Contacts des formateurs :

M. Emmanuel BONTRON : 07-89-61-94-46

M. Evan BONTRON : 06-40-72-18-72

DATES A RETENIR CDA

-Lundi 09 décembre 2024 : Réunion CDA

-Jeudi 12 décembre 2024 : Réunion Plénière CDA

-Lundi 16 décembre 2024 : Réunion CDA





COMMISSION FAFA

Président : Christophe VALENTINO

4 décembre 2024

Note aux clubs

Les réponses aux courriels/courriers seront uniquement communiquées par voie de FOOT SAVOIE.

Informations F.A.F.A. Equipement – Saison 2024/2025

Les collectivités/clubs souhaitant déposer un dossier de demande d'aide au titre du F.A.F.A. doivent transmettre au district, le dossier complet.

Date limite de réception des dossiers complets : 30 Décembre 2024.

Passé cette date, aucun dossier ne sera recevable.

Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Veillez trouver ci-dessous le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges 2024/2025 (documentation et imprimés)

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf



Equipement - Réponses aux clubs/Collectivités

Réponse à UGINE :

La Commission accuse réception de vos documents en complément de votre dossier.
Dossier en cours d'instruction.

Pour rappel : les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

Réponse à APREMONT :

La Commission accuse réception de vos documents. En cours d'instruction.

Pour rappel : les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide

Réponse à ST REMY DE MAURIENNE :

La Commission accuse réception de votre courriel du 3 décembre 2024 concernant le projet de remplacement de l'éclairage du terrain municipal en par un éclairage LED.

Dans l'attente du retour de la DAP, vous pouvez dès à présent nous transmettre votre dossier F.A.F.A. qui sera complété au retour de la notification.

Réponse à ST BERON (GAPS) :

La Commission prend note de votre courriel.

Merci de bien vouloir informer la Commission dès la fin des travaux pour programmer une visite.

Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan :

Demande de renseignements en date du 2 décembre 2024 : projet de regroupement des stades ST JEAN DE MAURIENNE/VILLARGONDRAN/ST JULIEN MONTDENIS.

Un courriel de réponse sera adressé.

Réponse à USC AIGUEBELLE :

La Commission accuse réception de votre demande de rendez-vous du 26 courant et vous contactera prochainement.

Réponse à ST MICHEL DE MAURIENNE :

La Commission accuse réception de votre demande de renseignements du 20 courant et vous contactera prochainement.

Réponse à LA BATHIE :

La Commission accuse réception de votre courriel pour votre projet d'éclairage du terrain d'honneur du stade d'Arbine.

Après étude de votre demande : votre projet serait éligible sous réserve de respect des consignes du cahier des charges FAFA Equipement et du Règlement des Terrains et Installations Sportives.

Vous pouvez prendre connaissance du cahier des charges à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf



Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

Tous les dossiers complets doivent impérativement être adressés au District avant le 30 Décembre 2024.

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Vous devrez nous faire parvenir une demande d'avis préalable éclairage (jointe dans le courriel) accompagnée des documents demandés.

Réponse à HAUTE COMBE :

La Commission prend note de votre courriel et vous contactera prochainement pour un rendez-vous.

Réponse à VILLARGONDRAN :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant la réalisation d'un terrain synthétique sur la commune en lieu et place du terrain en pelouse naturelle et sur son futur classement.

La Commission des Terrains vous confirme que votre futur terrain synthétique mesurant 100*60 m, classé actuellement en T5, pourra conserver, ce classement avec ses dimensions existantes, sous réserve du respect de l'ensemble du règlement des Installations Sportives de la FFF.

Vous trouverez ci-après le lien vous permettant de télécharger ces règlements fédéraux :

<https://media.fff.fr/uploads/document/766379259a7fbb0519b1d628defbc45f.pdf>

Nous vous invitons à consulter, en première lecture, le tableau de synthèse (pages 140 à 143) qui résume les obligations réglementaires.

La Commission reste à votre disposition pour une éventuelle rencontre pour échanger sur votre projet.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Equipement – Dossier à échéance 1^{er} semestre 2025

- DOMESSIN
- ST BALDOPH

Un courriel a été envoyé à la collectivité pour liste des documents à fournir.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 2 décembre 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN – Francis MOREL BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Tous les clubs seront informés de la démarche à suivre pour lire les PV de la Commission de Discipline.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.



IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline du 2 décembre 2024						
Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
02/12/2024	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	24/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D2	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	24/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIE NNE	23/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D4	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	24/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D1	Joueur	COGNIN SP.	28/09/2024	15 Matchs Fermes dont Auto	29/09/2024
02/12/2024	D2	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	24/11/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	25/11/2024



Foot SAVOIE



PV N°699 du 4 décembre 2024

02/12/2024	D2	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	24/11/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	25/11/2024
02/12/2024	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	24/11/2024	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	25/11/2024
02/12/2024	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	24/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D1	Joueur	ENT. VAL D HYERES	24/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D2	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	24/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D3	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	23/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D4	Joueur	F.C. PONT	23/11/2024	Auto suffisant	24/11/2024
02/12/2024	D4	Joueur	F.C. PONT	23/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	U20 DISTRICT	Joueur	F.C. ST BALDOPH	23/11/2024	Auto suff pas rapport arbitre	24/11/2024
02/12/2024	D2	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	24/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	U20 DISTRICT	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	23/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D1	Joueur	MONTMELIAN A.	24/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D1	Dirigeant	MONTMELIAN A.	24/11/2024	3 Matches Fermes	09/12/2024
02/12/2024	D1	Joueur	MONTMELIAN A.	24/11/2024	Auto + 1 match avec sursis	25/11/2024
02/12/2024	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	23/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	Cadets U17 1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	23/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	24/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D3	Joueur	U.S. DOMESSIN	17/11/2024	1 Match Ferme	09/12/2024



Foot SAVOIE



PV N°699 du 4 décembre 2024

02/12/2024	D2	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D5	Joueur	U.S. GRIGNON	24/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	24/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	24/11/2024	4 MF dont Auto	25/11/2024
02/12/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	24/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D3	Joueur	U.S. MODANE	24/11/2024	Auto suffisant	25/11/2024
02/12/2024	D3	Joueur	U.S. PONTOISE	24/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024
02/12/2024	D4	Joueur	U.S. ST REMY DE MAURIENNE	24/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/12/2024





ANNEXES

- Amendes
- Rencontres
- Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives
- Lettre « Tournée des Popottes »
- Protocole commotion cérébrale

